

Cigarettes électroniques : ce qu'il faut savoir



Date de dernière mise à jour : 12/06/2014

La cigarette électronique, ou e-cigarette, est un dispositif produisant une « vapeur » d'eau ressemblant visuellement à la fumée produite par la combustion du tabac. Il ne s'agit pas d'un produit du tabac. Si les connaissances progressent rapidement sur ce produit, il existe encore des points d'incertitude. Toutefois, les effets irritants et/ou toxiques des composants de l'e-cigarette sont bien moindres que ceux du tabac.



La cigarette électronique (ou e-cigarette) est un produit fonctionnant à l'électricité sans combustion, destiné à simuler l'acte de fumer. Il produit un brouillard de fines particules (aérosol) appelé « vapeur » ou « fumée artificielle », qui ressemble visuellement à la fumée produite par la combustion du tabac. Cette vapeur peut être aromatisée et contenir, ou non, de la nicotine. L'e-cigarette comporte une pile, un dispositif de stockage d'e-liquide (cartouche ou réservoir) et un atomiseur. L'ensemble est contenu dans une enveloppe plastique ou métallique.

On sait que de nombreuses substances cancérigènes (benzène, arsenic, chrome...) sont responsables des cancers liés au tabac, que le monoxyde de carbone et les particules fines sont les deux principaux vecteurs de [toxicité](#) cardiovasculaire de la fumée de cigarette et que les particules solides présentes dans cette fumée jouent un rôle important dans la survenue d'une insuffisance respiratoire. Ces produits n'existent pas à des taux significatifs dans la « vapeur » des e-cigarettes.

Actuellement, l'e-cigarette n'a pas reçu l'autorisation d'être considérée comme un produit de [sevrage](#) ; elle est pourtant utilisée majoritairement dans un but de réduction, voire d'arrêt, de la consommation de tabac. En effet, pour les fumeurs, elle représente un moindre mal. Toutefois, on ne connaît pas encore les effets à long terme sur la santé d'une utilisation prolongée de la cigarette électronique : pouvoir addictif, risque cardiovasculaire, risque respiratoire et risque cancéreux. C'est pourquoi les experts la déconseillent aux non-fumeurs, aux mineurs et aux femmes enceintes.

Pour en savoir plus sur la cigarette électronique, consulter le rapport publié par l'Office français de la prévention du tabagisme (OFT).